

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion «TAAZOUR»

Projet d'Appui au Plan National de Veille et de Riposte à la Pandémie COVID-19

Avis spécifique de Passation de Marché

Acquisition de Biens

Mode de financement : crédit de la Banque Islamique de Développement (IsDB)

No du Financement : MRT 1038

Intitulé du Marché : Fourniture d'aliment de bétail

AON N° : 001/CIAIS/TAAZOUR/APNR_COVID-19/2022

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le Projet d'Appui au Plan National de Riposte à la Pandémie de COVID-19, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de **fourniture d'aliment de bétail en en un seul lot indivisible**, pour une distribution gratuite afin apporter un soutien significatif aux populations les plus vulnérables affectées par la pandémie du COVID-19.
2. Le Projet d'Appui au Plan National de Veille et de Riposte à la Pandémie de COVID-19 relevant de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion «TAAZOUR», sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **800 tonnes d'aliment de bétail en un seul lot indivisible comme suit** :
 - Son de blé en granulé : 400 tonnes.
 - Tourteau de coton en granulé ou plaquette : 400 tonnes.
3. Les produits seront livrés à l'intérieur du pays comme indiqué dans le tableau de répartition figurant dans le DAON, pour un délai de 30 jours après notification du marché (l'Incoterm : CIP-lieux indiqués dans le tableau de répartition).
4. La procédure d'appel d'offres sera **l'Appel d'Offres National (AON)** tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Septembre 2018, (les «Directives»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Président du Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CIAIS/TAAZOUR), ilot C lot N°520 TVZ, Téléphone : 45 24 38 88/45 24 38 99, Fax : 45 24 39 11. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CIAIS/TAAZOUR), situé à Ilot C lot N°520 TVZ, Tél. : 45 24 38 88/45 24 38 99, Fax : 45 24 39 11, Nouakchott, Mauritanie, du Lundi au Jeudi de 9h00 à 16h00 et le Vendredi de 9h00 à 12h00.
6. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **2.000**

Ouguiyas (MRU). La méthode de paiement sera exclusivement un versement au Trésor Public de la (R.I.M).

7. Les offres devront être remises au secrétariat du Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CIAIS/TAAZOUR), Nouakchott, Mauritanie au plus tard le **Mardi, 31 Mai 2022 à 10 h 00 TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse suivante : Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CIAIS/TAAZOUR), Nouakchott, Mauritanie, le **Mardi, 31 Mai 2022 à 10 h 00 TU**.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
9. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, d'une validité de **120 jours** et d'un montant de : **250.000 Ouguiyas (MRU)** ou son équivalent en une monnaie librement convertible.
10. Les exigences en matière de qualifications sont (voir indiquées dans la Section III. Critères d'évaluation et de qualification du dossier d'appel d'offres.) :

(i) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir les états financiers des 3 dernières années (2019, 2020 et 2021) certifiés par un expert-comptable agréé.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen **au moins égal à 35 000 000 MRU durant les TROIS DERNIERES ANNEES**, ce chiffre d'affaires doit être **certifié par un expert agréé sur la base des états financiers certifiés un expert-comptable agréé.**
- Fournir une attestation de capacité de financement pour ce marché et libre de tout autre engagement d'un montant égale au moins **6 000 000 MRU**.

(ii) Capacité technique et expérience :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après :

- Le soumissionnaire doit avoir réalisé, au cours des **cinq dernières années**, au moins **un marché de fourniture d'aliment de bétail d'une valeur minimale de 14 000 000 MRU, attesté par un maître d'ouvrage public, parapublic ou par un organisme international.**

NB : En cas de Groupement d'Entreprise (GE), les qualifications des membres du groupement seront additionnées pour déterminer la qualification du soumissionnaire.

**Le Secrétaire Général
Samba Salem**